

SOUS EMBARGO – 12 DÉCEMBRE 10H30  
Code de diffusion CNW 01+hebdomadaire Outaouais

## LE MINISTRE GAÉTAN BARRETTE ANNONCE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ÉDIFICE POUR ACCUEILLIR LA MAISON DE NAISSANCE DE L'OUTAOUAIS

**Gatineau, le 12 décembre 2014** – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, la ministre de la Justice, ministre de la Condition féminine, ministre responsable de la région de l'Outaouais et députée de Gatineau, madame Stéphanie Vallée, ainsi que le député de Chapleau, monsieur Marc Carrière, ont annoncé aujourd'hui la construction d'un nouvel édifice où seront transférés les locaux de la Maison de naissance de l'Outaouais. Ce projet s'inscrit dans un ensemble de mesures visant à mieux répondre aux besoins de la population en matière de santé et de services sociaux sur le territoire de l'Outaouais.

« Le nouveau bâtiment permettra à la Maison de naissance d'offrir ses services à davantage de familles de l'Outaouais et de mieux répondre à leurs besoins. Ce projet est un bel exemple des efforts que nous déployons pour rapprocher les services de la population et en améliorer de manière considérable l'accessibilité. Nous avons à cœur de réaliser les mesures de ce qu'il convient d'appeler le *Plan d'autosuffisance clinique de l'Outaouais*, afin de bonifier l'offre en soins et services pour la région », a déclaré monsieur Barrette.

L'actuelle Maison de naissance, qui a ouvert ses portes en 1994, déménagera dans le nouvel édifice, qui sera situé à proximité du CLSC de Gatineau. Des appels d'offres pour la construction seront lancés en février prochain. Celle-ci devrait s'échelonner entre avril et décembre 2015, pour une entrée en fonction au début de l'année 2016. D'une superficie de 1 000 mètres carrés répartie sur deux étages, les nouveaux locaux seront plus à même de répondre à la demande croissante des familles qui désirent recevoir les services de la Maison de naissance. Ce nouvel édifice permettra à terme d'augmenter le nombre de sages-femmes et de faire passer le volume de naissances annuel de 180 à environ 320.

Le coût total des travaux s'élève à 3 123 368 \$, somme à laquelle s'ajoute un montant de 284 219 \$ destiné à l'achat du mobilier et de l'équipement médical. La plus grande partie du financement sera assumée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, pour un montant d'un peu plus de 1,5 million de dollars. Le Centre de santé et de services sociaux de Gatineau contribuera pour sa part à hauteur d'environ 1,1 million de dollars, appuyé par sa fondation, qui fournit quant à elle une somme additionnelle de 800 000 \$.

« Je me réjouis de ce projet concret qui démontre une fois de plus que notre gouvernement est à l'écoute des besoins des gens de notre région. Plus de jeunes familles pourront donner naissance à leurs enfants ici même, grâce à un meilleur accès à ce service qui obtient l'adhésion d'un nombre grandissant de personnes », a pour sa part fait valoir madame Vallée.

« C'est une excellente nouvelle pour nos familles qui disposeront d'un meilleur accès à des services de périnatalité dans notre propre région. Cette proximité de services facilitera par la même occasion le suivi nécessaire après la naissance de l'enfant », a conclu monsieur Carrière.

Renseignements :

Joanne Beauvais  
Attachée de presse  
du ministre de la Santé et des Services sociaux  
418-266-7171

Sylvie Descoeurs  
Attachée politique  
de la ministre de la Justice,  
ministre responsable de la Condition féminine et  
ministre responsable de la région de l'Outaouais  
819 420-3264